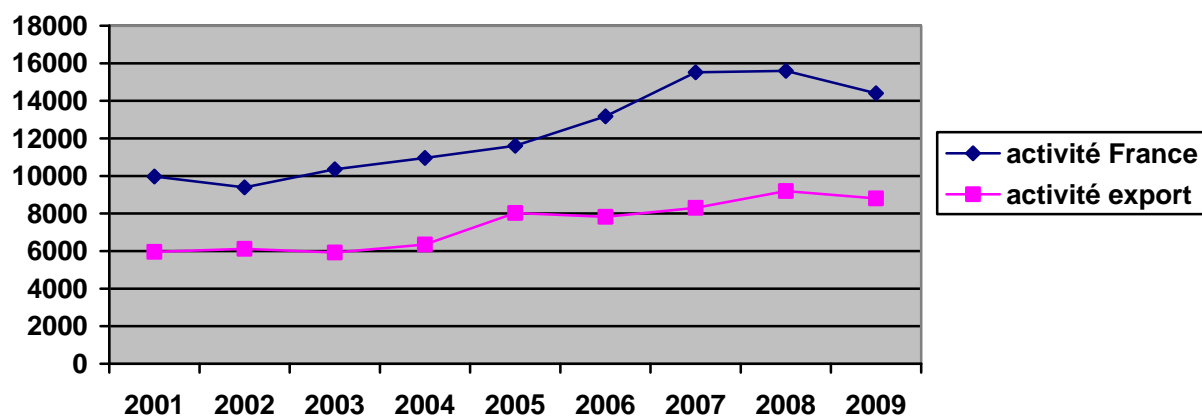


L'INDUSTRIE ROUTIERE A L'INTERNATIONAL

Les entreprises routières ont réalisé en 2009 plus de 8,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires à l'étranger.

Le niveau élevé de technicité de l'industrie routière française lui permet de pratiquer une politique de présence à l'étranger.

Les entreprises routières françaises ont su mettre à profit leur notoriété et leurs compétences pour se développer à l'international, par acquisition ou en partenariat avec des sociétés locales en apportant leur savoir-faire.



(source FNTP – en millions d'euros)